

Principes

- L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire à la Faculté des lettres et des sciences humaines doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail d'inscription aux cours/examens de l'Université (MyUnifr); cette disposition s'applique également aux autres formes d'enseignements dispensées à la Faculté des lettres et des sciences humaines.
- L'étudiant-e qui souhaite se présenter à une évaluation doit s'y inscrire via MyUnifr <https://my.unifr.ch/>.
- L'étudiant-e qui souhaite annuler son inscription à une évaluation doit le faire, via MyUnifr <https://my.unifr.ch/>.
- Une évaluation ayant donné lieu à une décision d'échec peut être répétée 1 fois (2 tentatives au total)
- En cas d'inscription à une unité d'enseignement, l'évaluation de celle-ci doit être réussie dans un délai de 4 sessions suivant l'inscription au cours ou au séminaire, sous peine d'échec définitif à l'unité d'enseignement concernée.
- Une absence à une évaluation pour laquelle l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sous réserve de cas de force majeure.

Délais – Inscription / annulation inscription aux cours et aux examens

Semestres d'automne 2026

Début des cours.....	14.09.26
Inscription aux cours.....	7.09.26 – 2.10.26
Annulation de l'inscription aux cours	7.09.26 – 6.11.26
(uniquement pour les inscriptions au semestre d'automne 2026 et à l'année académique 2026/27)	
Inscription aux examens de la session d'hiver 2027	7.09.26 – 6.11.26
Annulation de l'inscription aux examens ²	7.09.26 – 18.01.27
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'hiver 2027)	
Session d'examens d'hiver 2027 ²	25.01.27 – 19.02.27
Délai de validation Bachelor – Fête de promotion du 16.04.27 (vendredi)	26.02.27
Délai de validation Master – Fête de promotion du 16.04.27 (vendredi)	26.02.27

Semestre de printemps 2027

Début des cours.....	22.02.27
Inscription aux cours.....	15.02.27 – 12.03.27
Annulation de l'inscription aux cours	15.02.27 – 16.04.27
(uniquement pour les inscriptions au semestre de printemps 2027)	
Inscription aux examens de la session d'été 2027	15.02.27 – 16.04.27
Annulation de l'inscription aux examens ²	15.02.27 -31.05.27
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'été 2027)	
Session d'examens d'été 2027 ²	7.06.27 – 2.07.27
Délai de validation Master – Fête de promotion du 4.09.27 (samedi).....	4.06.27
Délai de validation Bachelor – Fête de promotion du 4.09.27 (samedi)	9.07.27

¹ Cf. Règlement du 8 mars 2018 (Etat le 10 juin 2021) pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines

² Si une évaluation a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

Inscription aux examens de la session d'automne 2027	5.07.27 – 6.08.27
Annulation de l'inscription aux examens ²	5.07.27 – 16.08.27
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'automne 2027)	
Session d'examens d'automne 2027 ²	23.08.27 – 17.09.27
Délai de validation Bachelor – Fête de promotion 27.11.27 (samedi)	24.09.27
Délai de validation Master – Fête de promotion 27.11.27 (samedi).....	24.09.27

Réserves

- Les délais pour la reddition de travaux de séminaire peuvent faire l'objet de dispositions spécifiques propres aux départements
- Les dispositions concernant les stages et les travaux pratiques sont réservées

Délais – Demandes de modification de voie, resp. programmes d'études et demandes de reconnaissances de crédits ECTS

Afin que le Décanat des lettres et des sciences humaines puisse traiter vos demandes à temps, voici les délais à respecter. Passé ces délais, nous ne garantissons pas le traitement de votre demande pour le semestre en cours.

Attention : certains programmes de Master ou voies d'études ont des délais particuliers. Veuillez consulter le site web des départements concernés et l'offre d'études.

Semestre d'automne 2026

Bachelor.....	Lundi 28.09.26
Master « consécutif » ³	Lundi 28.09.26
Master « non consécutif » ⁴	Vendredi 28.08.26
Demandes de reconnaissance d'études, de crédits ECTS	Vendredi 28.08.26

Semestre de printemps 2027

Bachelor.....	Lundi 8.03.27
Master « consécutif » ³	Lundi 8.03.27
Master « non consécutif » ⁴	Vendredi 26.02.27
Demandes de reconnaissance d'études, de crédits ECTS	Vendredi 26.02.27

² Si un examen a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

³ Le Master « consécutif » est un Master effectué dans le/les même(s) branche(s) d'études que le Bachelor.

⁴ Le Master « non consécutif » est un Master effectué dans une ou plusieurs autre(s) branche(s) d'études que le Bachelor.